

La situation que le groupe ethnique canadien-français occupe au pays

"Dans Québec, nous sommes des maîtres endormis; nos minorités gagnent en nombre et en prestige dans l'Ontario et le Nouveau-Brunswick; ailleurs elles demeurent stationnaires: peut-être même ont-elles perdu du terrain au cours des dernières années" — "C'est dans l'arène fédérale que se joue et se jouera le sort ultime de notre race: c'est là que nos efforts doivent tendre" — "Nous sommes de l'Empire britannique, en dépit des pilules dorées du statut de Westminster" — "Pays autonome et souverain en temps de paix, partie intégrante de l'Empire en temps de guerre" — La part des Canadiens français dans le présent effort de guerre

CAUSERIE DE M. GEORGES HEON, DEPUTE D'ARGENTEUIL, A L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Ottawa, 31 — M. Georges Héon, député fédéral d'Argenteuil, a prononcé une conférence devant la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, dimanche dernier, sur la situation que le groupe ethnique canadien-français occupe au Canada et les répercussions de la guerre sur notre groupe, le Canada et le Commonwealth britannique.

"Notre pays, qu'en temps de paix l'on a proclamé autonome et souverain, mais qu'en période de guerre l'on désigne comme partie intégrale de l'Empire, est devenu lié au sort de l'Angleterre et de la France dont il a épousé la cause contre l'Allemagne. Le Canada est donc parti en guerre, bien que ses ouvriers chôment, que ses cultivateurs s'appauvrirent, que ses diplômés n'aient pas de situation, et que la population demeure profondément déçue et inquiète. Il est avéré que cette nouvelle aventure créera des situations imprévues qui pourront affecter certains intérêts primordiaux de notre groupe ethnique, notre Dominion et le Commonwealth des nations britanniques.

Les groupes canadiens-français dans chaque province

M. Héon examine la situation du groupe canadien-français dans chacune des provinces:

Québec: "Le Québec est en immense majorité catholique et française. Il s'y trouve cependant une minorité de langue et de mentalité anglaises qui est extrêmement opulente, riche et dont l'influence grandit, ainsi que les récentes élections provinciales l'ont clairement indiqué. Je vois là un avertissement aux Canadiens français du Québec qu'ils doivent cesser de dormir."

Ontario: La province d'Ontario possède le groupe canadien-français le plus actif, le plus aguerri et le plus promoteur des provinces où nous sommes en minorité. Ce groupe augmente en nombre, en prestige et en valeur, ainsi que le démontrent les dernières conquêtes éducationnelles. Il convient de signaler dans ce domaine le rôle bienfaisant de l'Université d'Ottawa.

Manitoba: Il s'y trouve 79,000 Canadiens français groupés autour du château fort qu'est Saint-Boniface avec son archevêché, son séminaire et son école Provencher. Malgré l'ostétrisme et la sorte d'encerclement qu'on pratique à leur égard, les nôtres vont résister.

Saskatchewan: On y trouve une minorité canadienne-française qui rayonne autour de Gravelbourg, petite en nombre; elle a des griefs considérables et la Législature lui nie une école catholique de son choix et l'usage de la langue française dans le domaine public.

Alberta: Il s'y trouve aussi un autre groupe minoritaire canadien-français, auquel on refuse l'instruction religieuse pendant les heures de classe, sauf une demi-heure avant la fermeture de la classe. On n'y trouve aucune école catholique; et l'enseignement du français est quasi inexistant.

Colombie canadienne: Il s'y trouve un groupe embryonnaire de Canadiens français dont le rôle est forcément peu considérable.

Nouveau-Brunswick: Les gens de langue française y sont au nombre de 137,000, soit le tiers de la population. Ils jouent un rôle de plus en plus considérable.

Nouvelle-Ecosse: Les Acadiens y sont au nombre de 56,000, soit 11%.

Île-du-Prince-Édouard: Les Acadiens sont au nombre de 13,000, soit 15% de la population.

Dans ces trois dernières provinces, les gens de langue française souffrent dans leur vie nationale et religieuse: l'école confessionnelle est disparue pour faire place à l'école unilingue, sauf là où les catholiques étant en majorité, ledit enseignement religieux est autorisé durant une demi-heure après la fermeture des classes.

"Dans chaque province, dit M. Héon, notre situation peut se peindre ainsi: Dans Québec nous sommes des maîtres endormis; nos minorités gagnent en nombre et en prestige dans l'Ontario et le Nouveau-Brunswick; ailleurs elles demeurent stationnaires; peut-être même ont-elles perdu du terrain au cours de ces dernières années. "Ce qui indique qu'il ne faut pas nous croiser les bras.

Les Canadiens français au Canada

D'après le recensement de 1931 il y a 4,300,000 Canadiens anglais, d'origines anglaise, écossaise, galloise et irlandaise; 3,000,000 de Canadiens de langue française; 1,200,000 Américains; 1,500,000 européens autres que britanniques; 50,000 d'autres groupes.

Le recensement de 1941 nous sera encore plus favorable en sorte que c'est à tort que nos amis de langue anglaise se croient, parlent, agissent, commandent et occupent comme s'ils étaient la majorité. Chaque groupe est minoritaire vis-à-vis le total des autres groupes. Et, rigoureusement parlant, il n'y a pas de majorité en ce pays, et nous constituons les deuxièmes groupes par le nombre, mais le premier par l'unité, la langue, la religion et les traditions. L'on ne peut donc songer à bâtir une nation canadienne ne se voit plus souvent qualifié et traité comme minorité que le nôtre. De cet état de choses, nous sommes particulièrement responsables: nous nous sommes laissés ainsi désigner sans jamais protester contre cette appellation

inexacte, et sans riposter que nous étions des associés de plein droit dans l'oeuvre canadienne. En vérité, nous avons assez lâchement accepté d'être ainsi nommés et nous avons fini par croire et agir comme si nous étions réellement ce qu'un groupe hostile souhaite ardemment que nous devenions."

Et pourtant, que dit l'Histoire? Les 65,000 vaincus et délaissés de 1760 sont devenus 3,000,000 au Canada, plus 1,600,000, émigrés aux États-Unis. Ce groupe a grandi malgré la pauvreté, les guerres, l'ostétrisme et l'antagonisme des autres groupes. Il a ouvert et développé l'Ouest et le nouvel Ontario, constitué une majorité dans Québec, sauvé deux fois le pays de l'invasion et a envoyé 60,000 de ses fils sur les champs de bataille d'Europe, de 1914 à 1918.

Nos amis les Anglais qui agitent à tout propos l'Union Jack et nous reprochent notre tiédeur, n'ont pas de décorés plus illustres que les nôtres; dans cette guerre-ci, c'est le régiment canadien-français de Maisonville qui a rempli ses cadres le premier, mais on n'a pas vu les journaux de Toronto souligner le geste et l'offrir en exemple à leurs lecteurs loyalistes.

Dans le domaine politique, les législateurs canadiens-français ont obtenu le Pacte de Québec de 1774, l'acte constitutionnel de 1791; c'est la rébellion de 1837 qui a obtenu le gouvernement responsable de 1841, et sans nous le pacte confédératif de 1867 n'aurait pas été adopté. Notre vie politique présente des hommes comme La Fontaine, Taché, Cartier, Laurier...

Parlant du pacte confédératif, M. Héon dit que Georges-Etienne Cartier avait de bonnes intentions, droites et honnêtes. "Seulement l'on peut affirmer que la bonne foi de Cartier fut odieusement trahie, et l'on fit taire ses craintes tardivement éveillées, par des assurances verbales que sa gentillesse canadienne-française n'osa mettre en doute."

Comme le dit avec infiniment de raison M. Antonio Perrault: "La lettre de la Constitution de 1867 ne comporte point suffisamment de garanties... les malheurs dont les catholiques et les Canadiens-français se plaignent depuis 1867, ils les doivent en partie aux politiques qui les représentèrent de 1864 à 1867".

Maintenant, la situation étant ce qu'elle est, le plus sage et le plus pratique est de tenter sérieusement de tirer le meilleur parti des circonstances. "Je suis de ceux qui croient que les nôtres ont raison d'être mécontents du rôle qu'ils sont forcés de jouer dans l'arène fédérale et dans les législatures de huit provinces. Les diverses majorités anglaises ne sont pas soucieuses d'interpréter généreusement la lettre du Pacte et elles ont presque toujours un accès de fièvre jaune lorsqu'il s'est agi d'interpréter généreusement l'article 98 relativement aux droits scolaires des minorités ou l'article 133 qui assure l'usage de notre langue.

"Il faut commencer par remplir nos engagements constitutionnels avant de songer à menacer nos associés ou tenter de leur imposer nos vues; et ce n'est certainement pas en prêchant le séparatisme, l'ultra-nationalisme ou une Laurentie utopique que nous obtiendrons ce qui nous revient, que nous regagnerons le terrain perdu, ou que nous agrandirons le champ de nos conquêtes. Un examen de conscience sommaire révélera que notre race a des départs assez notoires et que certains de nos compatriotes sont trop radicaux, réactionnaires ou extrémistes pour nous être véritablement utiles".

Toutefois, la majorité de notre population est d'esprit modéré, raisonnable et tolérant, et prête à aider tout mouvement d'union véritablement canadienne.

Il faut cependant rappeler à nos associés, en termes fermes mais dignes, nos réclamations légitimes si l'on veut de notre part une coopération à l'oeuvre nationale.

"C'est dans l'arène fédérale que se joue et que se jouera le sort ultime de notre race. C'est là que nos efforts doivent tendre... parce que les questions primordiales sont du ressort fédéral. 72 députés canadiens-français siégeaient au parlement qui vient d'être dissous; deux ou trois des nôtres ont toujours feint d'ignorer leur origine; quatre des nôtres font partie du ministère. "Notre représentation fédérale est donc suffisamment nombreuse pour être écoutée, même au prix d'un marchandage honnête, pourvu que les lignes rigides et souvent ridicules de parti n'interviennent pas pour nous diviser sur les questions qui intéressent directement notre groupe ethnique. Trop souvent, hélas! l'étiquette politique officielle du député fédéral canadien-français l'a tenu rivé à sa banquette, alors que la fierté de ses origines aurait dû le faire bondir sous l'injustice ou l'affront".

M. Héon parle de la constitution et de ses anachronismes inévitables.

"Il ne fait de doute pour personne qu'une révision ou un rajustement des juridictions s'impose; il est à craindre cependant que des politiques peu scrupuleux saisissent cette occasion pour créer de nouvelles querelles de races ou de dissensions religieuses... Nous nous trouvons dans une situation qui ne

peut se maintenir sans que s'effondre l'édifice fédératif et notre participation à la guerre actuelle pourra qu'empirer cet état de choses surtout dans le domaine économique. L'élément canadien-français devra surveiller de bien près toute tentative d'amender la constitution, précisément parce qu'il est à redouter que ces amendements soient à notre détriment.

M. Héon parle de la politique extérieure du Canada, dit qu'il fait demeure: Nous sommes de l'Empire britannique, en dépit des pilules dorées du Statut de Westminster, etc. De plus les dernières campagnes politiques semblent indiquer que la majorité du peuple canadien paraît devoir désirer qu'en demeure ainsi pour le moment. Il ne croit pas qu'il soit sage pour les Canadiens français de l'économie panaméricaine, de discuter de façon brutale alors que la guerre est déclarée et qu'il faut y participer puisqu'on n'y peut rien changer qu'il importe alors de se ménager les sympathies des groupes associés pour la période d'après-guerre. L'autonomie vers laquelle nous avons tenté de marcher en politique étrangère a toujours été limitée par les liens du droit constitutionnel et international qui nous retiennent à l'Angleterre, et il en sera ainsi tant que ces liens subsisteront. Nous sommes rendus à l'extrême limite d'autonomie au sein de l'Empire. Pour aller plus loin il faudrait enfoncer la muraille."

M. Héon expose comment nous sommes arrivés à ce point d'autonomie. Quant au statut de Westminster, c'est un avant-dernier parties ont contribué à cet avancement.

M. Héon se demande quelle doit être la part des Canadiens français dans la présente guerre.

"Les Canadiens français sont des sujets du Roi, ils doivent être loyaux et faire leur juste part s'ils veulent, dans l'après-guerre, jouer un rôle encore plus important dans la politique canadienne. Ils devront exiger comme prix de leur coopération une pleine reconnaissance de leurs droits acquis et insister pour le plein exercice de leur liberté religieuse, linguistique et scolaire... se joindre à tout mouvement qui assurera un canadianisme large... réclamer après la guerre une définition plus précise de notre status international afin de n'être plus sujets aux caprices de la diplomatie anglaise et européenne. "S'il est vrai qu'à tous les 25 ans, le Canada doit continuer à sacrifier toute une génération de ses fils et à s'endetter de 3 milliards pour avoir droit au titre de Dominion britannique, il faudra songer à peser les avantages et les désavantages d'une aussi coûteuse association et ne pas hésiter à choisir la solution qui s'imposera."

M. Héon souhaite la défaite d'Hitler et le triomphe des alliés. Il ajoute: "Que le Commonwealth soit vainqueur, cela est souhaitable et probable; il sera tellement affaibli cependant qu'il ne pourra plus retenir ses associés également ruinés qui voudront refaire leur fortune ailleurs. C'est bien là le sort ultime des grands empires depuis Alexandre jusqu'à nos jours."